

LES NATIONS UNIES ET LA BANQUE MONDIALE ESSAIENT D'INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'offensive du printemps sera-t-elle la bonne ?

Ce mois d'avril 2007 a une importance particulière pour les Nations unies et la Banque mondiale dans la lutte contre la corruption : ces deux institutions ont lancé ce que l'on peut appeler l'offensive du printemps contre ce fléau, mais chacune de son côté. Les Nations unies, du 2 au 5 avril, ont réuni à Johannesburg en Afrique la 10^e session du "Groupe international pour la coordination anti-corruption" sous le thème "Accomplissons nos engagements". Quant à la Banque mondiale, elle compte soumettre, le 15 avril prochain à Washington, à son "Comité du développement" un projet de stratégie internationale contre la corruption, stratégie dont l'élaboration a commencé depuis plusieurs mois sur la base d'une très large consultation menée dans plusieurs dizaines de pays et avec plusieurs grandes organisations,

dont l'ONG Transparency International. Les Nations unies et la Banque mondiale sont certainement en train de s'apercevoir que, d'une part, les initiatives globales menées jusque-là n'ont pas été concluantes, et que, d'autre part, la corruption gangrène dangereusement l'économie mondiale et que les pays développés sont de plus en plus secoués par d'énormes scandales commerciaux et financiers, à l'image de l'affaire Siemens en Allemagne. Par ailleurs, l'organisation des pays riches, l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), a toutes les difficultés du monde à faire appliquer sa Convention de 1997 contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans les transactions commerciales internationales, le cas le plus récent étant celui de la Grande-Bretagne et des énormes pots de vin dans

un contrat d'armement avec l'Arabie Saoudite. En matière de difficultés à appliquer les conventions internationales contre la corruption, les Nations unies sont dans une situation similaire d'échec, puisque la 1^{re} Conférence des Etats-Parties des pays qui ont signé et/ou ratifié la Convention de 2003 — conférence qui s'est tenue en décembre 2006 en Jordanie — n'a pas abouti à des résultats probants du fait d'une "fronde" menée par... l'Algérie (!) et ses complices du NEPAD, ces derniers refusant qu'il y ait des mécanismes internationaux de suivi de la Convention, mécanismes pourtant placés sous la tutelle des Nations unies ! Il est à craindre que la 2^e Conférence des Etats-Parties, qui se tiendra à la fin de l'année en Indonésie, se termine de la même manière.

Djilali Hadjaj

La "10^e coordination anti-corruption de médiation des Nations unies" s'est réunie, le 2 au 5 avril 2007, à Johannesburg, en Afrique du Sud, avec comme thème principal "Accomplissons nos engagements" : action efficace contre la corruption. Cette réunion a eu lieu en même temps que le "5^e Forum global". Ces deux rencontres ont été placées sous le signe du renforcement des agences gouvernementales anti-corruption, de la protection des dénonciateurs de la corruption et des donneurs d'aide, et aussi du combat contre la corruption au niveau local. Le 5^e Forum global a traité des liens entre la corruption et la pauvreté. Ces deux événements ont attiré plus de 1 500 délégués — y compris des ministres et de hauts fonctionnaires — de plus de 100 pays.

Le "Groupe international pour la coordination anti-corruption" est consacré à renforcer la coordination et la collaboration internatio-

nales anti-corruption afin d'éviter la duplication anormale et assurer l'utilisation efficace des ressources existantes en utilisant des systèmes déjà en place au niveau régional et national.

Le "Groupe" a pour objectif de collaborer avec d'autres institutions et réseaux existants de coordination anti-corruption. Il fournit une plateforme pour l'échange de vues, d'informations et d'expériences sur les meilleures pratiques et les activités anti-corruption afin d'augmenter l'impact de ces activités, y compris le soutien de la Convention de l'ONU contre la corruption. Ce "Groupe" est composé uniquement d'organismes, y compris des ONG, actifs au plan international dans la politique, les recommandations et l'application des instruments anti-corruption. Nous reviendrons sur les résultats de cette réunion de Johannesburg dans une de nos prochaines réunions.

Réaliser des partenariats à l'échelle internationale

Autre organisation — la Banque mondiale —, autre initiative. Où en est-on des consultations relatives aux travaux du "Groupe de la Banque mondiale" dans les domaines de la gouvernance et de la lutte contre la corruption ? Le 20 mars 2007, les administrateurs de la Banque mondiale ont approuvé à l'unanimité une nouvelle "Stratégie pour la gouvernance et la lutte contre la corruption" pour le Groupe de la Banque mondiale. Le document de stratégie — initialement soumis au Comité du développement lors des assemblées annuelles 2006 de la Banque à Singapour — a été récemment révisé de manière à prendre en compte les principaux éléments ressortant des consultations que la Banque a tenues entre novembre 2006 et janvier 2007 avec plus de 3 200 représentants des gouvernements, de la société civile, des organismes bailleurs de fonds, des entreprises, des parle-

ments et d'autres parties intéressées.

Ces consultations se sont effectuées dans le cadre de 47 sessions au niveau national, de quatre réunions avec un auditoire international et par le biais de communications sur Internet. Les responsables de la Banque mondiale ont indiqué que les consultations avaient permis d'améliorer considérablement le rapport et noté qu'ils se félicitaient d'avoir pu parvenir avec les administrateurs et les parties prenantes extérieures à une communauté de vues sur la manière de poursuivre l'effort de la Banque dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Le résumé analytique du document de stratégie sera communiqué au Comité du développement pour information en vue de sa prochaine réunion, qui doit se tenir le 15 avril 2007 à Washington. La direction de la Banque a déjà entrepris de formuler un plan d'exécution, qui sera mis au point en vue de sa soumission aux administrateurs avant la fin juin 2007.

D. H.

UN TOURNANT POUR LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ? La société civile associée pour la première fois

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale — communément dénommées institutions de Bretton Woods — ont-elles pris conscience qu'elles se devaient enfin de réagir face à l'étendue de la corruption et de l'explosion de la criminalité transnationale organisée ? Compte tenu des défis permanents que soulève la corruption et des progrès limités qui ont été faits pour en traiter les causes, la Banque mondiale aurait entrepris de renforcer et d'élargir ses activités en matière de gouvernance et de lutte anti-corruption. Ce programme de travail, qui a été présenté lors des assemblées annuelles de 2006 à Singapour, accorderait une priorité accrue aux résultats et prévoit de nouvelles initiatives destinées à amplifier l'impact des mesures prises sur le terrain pour lutter contre le problème.

La Banque mondiale aurait augmenté l'aide apportée à ses pays clients durant les dix dernières années pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption. Au cours de l'exercice 2006, par exemple, près de la moitié de ses nouvelles activités de prêts ont inclus un appui au renforcement de la gouvernance, de la primauté du droit et des réformes dans le secteur public, pour un montant global de 4,5 milliards de dollars, soit 19,2% de l'ensemble des nouveaux prêts accordés par la Banque au titre de cet exercice.

Des mesures pour la gouvernance et la lutte anti-corruption sont en outre incluses dans toutes les stratégies d'aide-pays. Le problème de la corruption est déjà traité dans le cadre d'un certain nombre de projets et de programmes par le biais d'un processus élargi de réformes au niveau des institutions publiques — processus consistant à rendre plus transparente la gestion des finances publiques, à renforcer les administrations douanières et fiscales, à améliorer les performances de la Fonction publique, à réformer les systèmes juridiques et judiciaires, et à donner aux administrations centrales et territoriales les moyens d'assurer les prestations de

services dans des conditions plus efficaces et d'une manière plus responsable à l'égard des communautés locales.

Sanctions à l'encontre de plus de 330 entreprises dans le monde

Les programmes de la Banque, et notamment les initiatives de l'Institut de la Banque mondiale (WBI) pour le renforcement des capacités, ont aussi pour effet de renforcer les dispositifs de responsabilisation envers la société par l'appui qu'ils fournissent au développement des médias, au renforcement des systèmes parlementaires et à la participation de la société civile.

La Banque a mis le paquet sur la recherche empirique et opérationnelle en matière de gouvernance et de corruption, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre de processus de diagnostic de la gouvernance. Ceux-ci prennent, par exemple, la forme de rapports sur la pratique des affaires (Doing Business), d'enquêtes sur le climat de l'investissement, d'indicateurs PEFA (indicateurs définis par le Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière), de diagnostics de la situation des pays en matière de gouvernance et de lutte anti-corruption (GAC) établis par le WBI, et d'indicateurs de gouvernance, également établis par le WBI et passant en revue six aspects de la gouvernance dans plus de 200 pays.

Pour lutter contre la corruption dans le cadre des projets que la Banque mondiale finance, son "Service de déontologie institutionnelle" procède à des enquêtes sur les allégations de fraude et de corruption — au sein de ses services de même qu'à l'extérieur — et communique les éléments d'information réunis à cet égard aux instances de décision, telles que le Comité des sanctions de la Banque, pour qu'elles prennent les mesures voulues.

Depuis 2001, ce service a instruit plus de 2 000 dossiers résultant d'allégations de fraude, de corruption ou de faute d'un autre ordre et cela a abouti à la prise de sanctions publiques à l'encontre de plus de 330 entreprises et particuliers, dont la liste figure sur le site web de la Banque

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES INITIATIVES INTERNATIONALES Interactivité pour les lecteurs du Soir d'Algérie

1. Contacter les Nations unies
Pour en savoir plus, contactez le siège des Nations unies à Vienne, Office contre la drogue et le crime, Programme mondial contre la corruption, P.O. Box 500, Room E1480, A-1400 Vienne, Autriche. Tél. : +43(1) 26060-5017 . Fax : +43(1) 26060-5866
E-mail : anti-corruption@unodc.org

2. Contacter la Banque mondiale
Pour en savoir plus sur les activités de la Banque mondiale en matière de gouvernance et de lutte anti-corruption, veuillez vous reporter aux sites web suivants :
<http://www.worldbank.org/publicsector>
<http://www.worldbank.org/wbi/governance>

<http://www.fightcorruption.org>
<http://www.worldbank.org/integrity>

Pour avoir accès aux séries de données sur la gouvernance, cliquez sur le lien suivant :
<http://www.worldbank.org/wbi/governance/data.html>

Assemblées annuelles 2006 du FMI et de la Banque mondiale — Portail du WBI sur les partenariats de lutte contre la corruption :
www.developmentandbusiness.org/A-C/webportal.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations ou poser des questions sur la stratégie en envoyant un courrier à :
pragancefeedback@worldbank.org

Consultations avec la Tunisie

Universitaires, parlementaires et représentants de la société civile et du secteur privé ont pris part, jeudi 5 avril 2007 à Tunis, à des consultations initiées par la Banque mondiale sur la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie mise en place par le Comité de développement de l'institution financière internationale dans diverses régions du monde qui ont englobé jusqu'ici 40 pays et impliqué 35 000 personnes. Plusieurs participants ont mis l'accent sur l'impératif de la transparence, notamment dans les procédures et institutions qui gouvernent les passations de marchés ainsi que sur l'accès à l'information, facteurs jugés comme étant "des éléments-clés de la lutte contre la corruption".

Pour Theodore Ahlers, directeur du département Maghreb, Moyen-Orient et Afrique du Nord à la BM, "le vrai défi" qui se pose à son institution est de rechercher les moyens les plus appropriés pour promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Outre une "coopération accrue" avec la société civile, la BM projette de "mettre sur pied des plans et des équipes anti-corruption en déployant du personnel sur le terrain et allouer des ressources supplémentaires pour les opérations de supervision". Elle envisage en outre de "sanctionner publiquement les entreprises coupables de corruption".